



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E44928

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2024

ÉDITÉ LE 13/06/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CRETEIL 385147681

Siret : 385 147 681 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2103610

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 106 016 687

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 106 016 687

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/01/2022

Raison sociale : TUYAUTERIE SOUDURE CHAUFFAGE TSC

Sigle : TSC

19 AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY  
94440 VILLECRESNES

Téléphone : 01 45 99 46 19

Fax : 01 45 99 46 79

Portable : 06 08 23 76 23

Site Internet :

E-mail : tsc@tsc94.com

Responsabilité légale :  
BOUJILA ALI GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5213 | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE | 10/05/2022           |
| 5312 | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE                               | 10/05/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/04/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/04/2021         |
| o Ventilation mécanique  | 10/05/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.